

A.C. INVEST
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 627.524 Euros
Siège social : 9 Rue de la Marquise
83 400 HYERES
RCS TOULON B 798 720 314

PROCES VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT

Ratification Réduction de capital
Modification corrélative des statuts

Le Gérant, Monsieur BELLEMERE Alain, rappelle qu'aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10 NOVEMBRE 2025, les associés ont décidé de réduire le capital social de 475.839 euros, pour le ramener de 627.524 euros à 151.685 euros, par voie de rachat de 67.977 parts sociales appartenant respectivement à, Madame BELLEMERE Marine, pour 28.571 parts (numérotées 16.968 à 45.538) et Monsieur BELLEMERE Vincent, pour 39.406 parts (numérotées 70.101 à 109.506), au prix de 7 euros chacune soit un prix total de 475.839 euros en vue d'annulation de celles-ci. Cette réduction est réalisée sous conditions suspensives de de l'absence d'opposition des créanciers, du rejet de celles-ci ou de la purge du droit d'opposition des créanciers ;

Un exemplaire de la partie relative à la réduction de capital de cette Assemblée du 10/11/2025 a été déposé au Greffe du Tribunal de TOULON, le 12/11/2025.

Aucune opposition n'a été signifiée à la société à la date de ce jour **conformément au certificat de non opposition en date du 9/12/2025.**

Aucun créancier de la société n'a formé opposition dans le délai de 30 jours prévu par la Loi. En conséquence, la réduction de capital est devenue définitive à raison de la levée des conditions suspensives.

Par suite, le Président constate :

- L'absence d'opposition des créanciers et la levée de la condition suspensive.
- Le versement de la somme de 475.839 euros respectivement, à Madame BELLEMERE Marine, de la somme de 199.997 euros et à Monsieur BELLEMERE Vincent de la somme de 275.842 euros.
- La réalisation de la réduction de capital d'une somme de 475.839 euros, pour le ramener de 627.524 euros à 151.685 euros, par voie de rachat de 67.977 parts sociales appartenant respectivement à, Madame BELLEMERE Marine, pour 28.571 parts (numérotées 16.968 à 45.538) et Monsieur BELLEMERE Vincent, pour 39.406 parts (numérotées 70.101 à 109.506), au prix de 7 euros chacune soit un prix total de 475.839 euros en vue d'annulation de celles-ci.

La réduction de capital par voie de rachat de parts sera opérée sous conditions suspensives :

- de l'absence d'opposition des créanciers, du rejet de celles-ci ou de la purge du droit d'opposition des créanciers.
- de l'obtention d'un financement en vue de la réalisation de ce rachat.



Conformément à la première résolution de l'AGE du 10/11/2025, la constatation de la réduction de capital est effective ce jour, date de la constatation de la levée des conditions suspensives sus énoncées par le Président.

Par suite, le Président rappelle qu'aux termes de la seconde résolution consécutive, l'Assemblée des associés a décidé que le capital social actuellement fixé à 151.685 Euros, soit réduit de 81.369 Euros et ressorte en conséquence à la somme de 70.316 Euros par suite de l'imputation des pertes (report à nouveau débiteur) sur le capital social. La réduction du capital votée se réalisera par voie de réduction du nominal des parts sociales ramené à 3,89 euros.

- Le caractère définitif de la modification des statuts est constaté au 10/11/2025 ainsi qu'il suit:

L'Article 6 est modifié comme suit :

Il est inséré l'alinéa suivant :

« Aux termes de l'AGE du 10/11/2025, le capital a été réduit de 475.839 par voie de rachat de 67.977 parts sociales en vue de leur annulation et consécutivement de 81.369 euros par imputation des pertes. »

L'Article 7 est modifié comme suit :

« ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de SOIXANTE DIX MILLE TROIS CENT SEIZE EUROS (70.316 €), divisé en 18.073 parts sociales chacune numérotées entièrement souscrites et libérées et réparties comme suit :

- Madame Marine BELLEMERE , propriétaire de 7.596 parts sociales Numérotées 1, 45.539 à 51.492 et 68.460 à 70.100, ci	7.596 PARTS
- Monsieur Vincent BELLEMERE , propriétaire de 10.475 parts sociales Numérotées 8.484 et 109.507 à 119.980, ci	10.475 PARTS
- Monsieur Alain BELLEMERE , propriétaire de 1 part sociale Numérotée 16.967, ci	1 PART
- Madame Christine BELLEMERE , propriétaire de 1 part sociale Numérotée 68.459, ci	1 PART

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 18.073 PARTS »

La présente réduction de capital s'accompagnant d'une attribution gratuite de biens sociaux en numéraire aux associés, **le présent acte est dispensé d'enregistrement.**

Fait à HYERES, Le 9/12/2025

**Le Gérant
Monsieur BELLEMERE Alain**

